

Compte rendu

Rencontre de la Table de gestion intégrée des ressources et du territoire (TGIRT) de Rouyn-Noranda (UA 082-51)

PAR VISIOCONFÉRENCE

Date : Mercredi 9 décembre 2020

Heure : 13 h 30

Membres et organismes ayant participé à la rencontre

Intervenants forestiers	Représentants ministériels
M. Alain Shink, Norbord	Mme Marie-Eve Lacombe, ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP)
Mme Christine Leduc, Eacom	M. Nicolas Pouliot, ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP)
M. Patrick Paiement, RYAM Gestion forestière	M. Luc Michaud, ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP)
Faune	Environnement aquatique et forestier
M. Marcel Lavoie, Association des trappeurs de Rouyn-Noranda (ATRN)	Mme Aurore Lucas, Conseil régional de l'environnement de l'Abitibi-Témiscamingue (CREAT)
M. Dwight Gauthier, Regroupement des locataires des terres publiques (RLTP)	M. Yves Grafteaux, Organisme de bassin versant du Témiscamingue (OBVT)
M. Osvaldo Valeria, Chaire en aménagement forestier durable UQAT-UQAM	Mme Lawrence Gervais, observatrice, Organisme de bassin versant du Témiscamingue (OBVT)
Mme Valérie Brazeau, étudiante, Chaire en aménagement forestier durable UQAT-UQAM	M. Michel Dubé, Action boréale de l'Abitibi-Témiscamingue (ABAT)
Autres	Récréotourisme et patrimoine culturel
Mme Linda St-Louis, Association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue (AFAT)	M. Guy Cliche, Club Motoneigistes Rouyn-Noranda
Mme Roxane Germain, Première Nation Abitibiwinni	
M. Olivier Cadieux, MRC d'Abitibi	
Mme Laurence Dupuis, Ville de Rouyn-Noranda	
M. David Lambert, Ville de Rouyn-Noranda	
Mme Nathalie Dufresne, coordonnatrice GIRT	

La coordonnatrice, Mme Nathalie Dufresne, souhaite la bienvenue à tous les participants. Le principal objectif de la rencontre consiste en la présentation des modifications aux plans d'aménagement forestier intégré opérationnel (PAFIO) pour l'unité d'aménagement (UA) 082-51 et l'entente de délégation 1042 (lots intramunicipaux de la Ville de Rouyn-Noranda), qui seront assujetties à une consultation publique à l'hiver 2021.

Le quorum est atteint.

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

POINT	SUJET	HEURE
1.	Lecture et adoption de l'ordre du jour	13 h 30
2.	Approbation du compte rendu de la rencontre du 28 octobre 2020 et suivis	13 h 35
3.	POUR CONSULTATION <u>Point du MFFP :</u> Présentation des modifications au plan d'aménagement forestier intégré opérationnel (PAFIO), UA 082-51, et consultation publique hiver 2021	13 h 45
4.	Points de la foresterie, Ville de Rouyn-Noranda : a) POUR CONSULTATION Présentation des modifications au PAFIO, entente de délégation 1042 (lots intramunicipaux), et consultation publique hiver 2021 b) POUR INFORMATION Plan d'aménagement forestier intégré tactique (PAFIT) 2020-2025, entente de délégation 1042 : retour sur la consultation publique	14 h 30
5.	Présentation de l'Organisme de bassin versant du Témiscamingue, M. Yves Grafteaux	15 h 10
6.	Révision ciblée du régime forestier (novembre 2020) : envie d'en discuter ?	15 h 25
7.	Travaux des comités techniques : a) Communication b) Entente GIRT (préoccupations concertées de la Table GIRT) c) Entente Paysage	15 h 40
8.	Divers	16 h 00
9.	Levée de la rencontre	16 h 15

Les sujets suivants sont insérés au point *Divers* : *lettre du RLTP adressée au ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, proposition d'une rencontre avec Ressources Falco, plan directeur de l'eau du lac Opasatica, travaux d'Hydro-Québec aux barrages de Rapide-7 et Rapide-2, prochaine rencontre de la Table GIRT.* Le projet d'ordre du jour est entériné par les membres. Le point *Divers* demeure ouvert.

2. Approbation du compte rendu de la rencontre du 28 octobre 2020 et les suivis

Le compte rendu de la rencontre du 28 octobre 2020 est entériné par les membres de la Table. La coordonnatrice effectue un survol des suivis de la dernière séance.

3. POUR CONSULTATION

Point du MFFP : Présentation des modifications au PAFIO, UA 082-51, et consultation publique hiver 2021

En guise d'introduction, M. Luc Michaud rappelle à quoi sert le PAFIO dans la planification des travaux forestiers. Il poursuit en présentant les modifications proposées au PAFIO à l'aide de la carte interactive du MFFP. M. Michaud s'attarde sur le lien qui permet d'accéder au site *Forêt ouverte*, où une panoplie de renseignements est mise à la disposition du public, sans frais. La coordonnatrice profite de l'occasion pour inviter les membres à participer à la présentation virtuelle de cet outil donnée par Mme Valéry Sicard, du MFFP, le 20 janvier prochain.

Les modifications au PAFIO :

- Un plan spécial de récupération dans les secteurs affectés par la tordeuse de bourgeon de l'épinette (TBE) a été mis en place par le MFFP, à l'automne 2019. Actuellement, il y a de grands territoires en défoliation, en particulier entre les ponts de Rémigny et de Bellecombe. Il y a ainsi plusieurs ajouts au PAFIO en lien avec ce plan de récupération.
- Étant donné que la récolte de peuplier ne suffit pas à combler la garantie d'approvisionnement de Norbord, le MFFP doit aussi planifier des chantiers à dominance feuillue en dehors du plan de récupération lié à la TBE. Ces chantiers se situent dans les secteurs d'Arntfield, au sud du lac Duparquet, au sud de Cléricy, ainsi qu'entre les lacs La Pause et Fontbonne.
- Des travaux non commerciaux (éducation, plantation, scarification, dégagement, débroussaillage) sont suggérés au PAFIO pour les zones suivantes : Duparquet Ouest, canton Poularies, Neumille (Duparquet), rivière Magusi, monts Bourniol, Mont-Brun, canton Desandrouin et le Montreuil (Nédelec).

La consultation publique – hiver 2021 :

- Elle se déroulera du 8 février au 4 mars 2021.
- Compte tenu des mesures de distanciation sociale en vigueur, des séances virtuelles d'information seront diffusées par le MFFP pour chacune des UA.
- La population pourra émettre ses commentaires en remplissant le formulaire en ligne. Il est également possible d'émettre des commentaires géoréférencés en consultant la carte interactive du ministère.
- La carte et le formulaire d'enregistrement des commentaires seront disponibles dès le 8 février prochain. Toutefois, les organismes des Tables GIRT bénéficient d'un accès privilégié à la carte interactive, et ce, dès maintenant. Le lien, l'identifiant et le mot de passe requis pour y accéder se trouvent dans la présentation du MFFP, qui leur sera transmise par courrier électronique peu de temps après cette rencontre.

Autre point d'information du MFFP :

M. Michaud revient sur la consultation ciblée pour un chemin d'accès au chantier situé au sud du lac Duparquet. Les chemins existants n'étaient pas sécuritaires pour le transport lourd. RYAM Gestion forestière a donc proposé une autre option, qui n'a pas été présentée lors de la dernière consultation publique. Les détenteurs de baux d'abris sommaires et les trappeurs concernés par ce projet de chemin, ainsi que les membres de la Table GIRT ont été précédemment avisés de cette consultation ciblée, qui se termine le 8 janvier 2021. Pour toute question ou commentaire, les organismes sont invités à communiquer avec l'intervenant du MFFP. S'il s'agit d'interrogations d'ordre opérationnel, ils peuvent également contacter M. Patrick Paiement, de RYAM Gestion forestière.

4. Points de la foresterie, Ville de Rouyn-Noranda

a) POUR CONSULTATION Présentation des modifications au PAFIO, entente de délégation 1042 (lots intramunicipaux), et consultation publique hiver 2021

M. David Lambert annonce que plusieurs secteurs font à nouveau l'objet d'une consultation, cinq ans après avoir été présentés à la population, puisqu'aucune opération n'a eu lieu dans ces zones. Les principaux secteurs sont ensuite dévoilés, en les localisant sur une carte de format PDF.

La consultation publique pour les modifications au PAFIO de l'entente de délégation 1042 se déroulera simultanément avec celle du PAFIO de l'UA 082-51. La carte sera mise à la disposition du public dès le 8 février 2021, dans la section GIRT du site Internet de la Ville de Rouyn-Noranda. M. Lambert ne prévoit pas tenir de séance d'information virtuelle. Des capsules vidéo, portant sur chacun des secteurs en consultation, seront préenregistrées. Une brève description des secteurs en consultation pour le PAFIO de l'entente de délégation 1042 est disponible à l'annexe 1.

Note 1 : Mme Aurore Lucas se joint à la visioconférence à 14 h 45.

b) POUR INFORMATION Plan d'aménagement forestier intégré tactique (PAFIT) 2020-2025, entente de délégation 1042 : retour sur la consultation publique

Dans le cadre de la consultation publique sur le PAFIT 2020-2025 de l'entente de délégation 1042, qui s'est terminée le 3 décembre dernier, seulement cinq commentaires ont été reçus, excluant ceux exprimés par l'ABAT et la Chaire en aménagement forestier durable de l'UQAT lors de la rencontre de la Table GIRT du 28 octobre 2020. Le PAFIT a aussi été présenté aux élus de la Ville de Rouyn-Noranda qui se disent préoccupés par l'état des chemins municipaux où s'effectuent des travaux forestiers à proximité.

Les cartes ont été modifiées à la suite des commentaires émis par les organismes de la Table GIRT. Des renseignements ont été ajoutés à la demande du MFFP. De plus, dans le tableau portant sur les enjeux-solutions, une mention a été inscrite pour les camps de chasse, à l'effet qu'une couronne boisée autour de l'abri sommaire sera laissée en place, selon la volonté du détenteur de bail.

Autre point d'information du MFFP :

M. Lambert fait le point sur le projet de conteneurs dans le secteur Montbray-Duprat, qui a permis d'amasser près de 10 500 kilos de déchets, en plus des 1 200 kilos recueillis par le bac vert d'une capacité de six verges, en moins de deux mois. Compte tenu du succès obtenu par le projet, celui-ci sera renouvelé annuellement, en assurant une rotation des secteurs.

Note 2 : M. Dwight Gauthier se joint à la visioconférence à 15 h 10.

5. Présentation de l'Organisme de bassin versant du Témiscamingue, M. Yves Grafteaux

L'OBVT, créé en 2009, a pour objectifs la gestion intégrée de l'eau par bassin versant dans un esprit de développement durable ainsi que l'éducation du public pour une bonne gestion de l'eau et des ressources qui lui sont liées. Son mandat en est un de concertation. Depuis 2014, l'OBVT est doté d'un plan directeur de l'eau (PDE).

L'OBVT et l'Organisme de bassin versant Abitibi-Jamésie (OBVAJ) se partagent le territoire témiscabitié. Ces deux entités siègent sur l'ensemble des Tables GIRT de la région et participent aux travaux de chacune des Tables. Parmi les préoccupations associées aux activités forestières, les OBV s'attardent à la qualité et à la quantité d'eau, la biodiversité et les paysages. L'arrimage du PDE avec les PAFIT a d'ailleurs permis d'accomplir de belles réalisations forestières avec la collaboration des partenaires. Il demeure néanmoins des besoins que l'OBVT souhaite combler : l'acquisition de connaissances (par exemple : le principe de précaution, les spécificités locales, les espèces à statut particulier), l'adaptation réglementaire (dont notamment l'aménagement écosystémique, le Règlement sur l'aménagement durable des forêts du domaine de l'État (RADF)), la concertation (arrimage du PAFIT et du PDE).

La présentation de l'OBVT sera déposée sur la page GIRT du site Internet de la Ville de Rouyn-Noranda :

<http://www.ville.rouyn-noranda.qc.ca/fr/page/table-girt/>

Considérant l'ordre du jour bien rempli de la rencontre de la Table GIRT du mois de janvier 2021, il n'y aura pas de présentation d'organisme lors de cette séance. Il est convenu que Norbord (West Fraser Timber) aura une période de temps à cet effet, lors de la rencontre du mois de février 2021.

Note 3 : Mme Christine Leduc quitte la visioconférence à 15 h 30, en raison d'un conflit d'horaire.

6. Révision ciblée du régime forestier (novembre 2020) : envie d'en discuter ?

Les membres sont conviés à s'exprimer sur la révision du régime forestier :

- ✓ ABAT : L'organisme dénonce le fait que la population n'ait pas été consultée. Le processus de commission parlementaire a été écarté, malgré que des changements réglementaires aient été apportés. Il y a actuellement une grande centralisation des décisions au niveau national. Cette tendance est d'ailleurs décrite dans l'article publié par l'ABAT dans La Presse et le Journal de Montréal.
- ✓ ATRN : Nous en parlerons davantage au mois de janvier 2021, lorsqu'il sera question de la stratégie de production de bois régionale (SPBR).
- ✓ MFFP : La Direction régionale n'a pas été consultée.
- ✓ Secteur forestier : Le Conseil de l'industrie forestière du Québec (CIFQ) a été consulté, mais pas l'industrie forestière régionale.

7. Travaux des comités techniques

a) Communication

Le comité Communication s'est réuni le 12 novembre dernier. Les sujets suivants ont été abordés :

- ✓ PAFIT 2023-2028, UA 082-51 : L'enjeu de la communication et de l'éducation est pris en compte par le MFFP dans ses pratiques, mais ne sera pas retenu au prochain PAFIT. Ainsi, le principal mandat du comité ne sera pas d'élaborer des fiches « enjeux-solutions » au cours de l'année à venir.
- ✓ Consultation publique PAFIO, hiver 2021 : Les grandes lignes des options retenues pour le plan de communication ont été dévoilées précédemment. L'avis public, rédigé conjointement par le MFFP et la Ville de Rouyn-Noranda, sera publié dans les différents médias régionaux et locaux vers le 25 janvier 2021.
- ✓ Activité grand public 2021 : Au mois de janvier 2021, l'Association des chasseurs et des pêcheurs de Rouyn-Noranda (ACPRN) prendra la décision de tenir ou non l'édition 2021 du Salon régional Camping, Loisirs, Chasse et Pêche. Advenant que l'événement n'ait pas lieu, l'ACPRN invite la coordonnatrice à présenter la Table GIRT lors de son assemblée générale annuelle.
- ✓ Activité terrain 2021 : Il est encore trop tôt pour statuer. Le comité fera le point à ce sujet au mois de mars 2021.

b) Entente GIRT (préoccupations concertées de la Table GIRT)

Le comité Entente GIRT s'est rassemblé le 1^{er} décembre dernier. Les orientations issues de cette séance de travail consistent à :

- ✓ Transmettre un sondage auprès des organismes de la Table GIRT, dont le contenu s'inspire des *Préoccupations concertées de la Table GIRT de Rouyn-Noranda*, afin de prioriser les enjeux sur lesquels doit travailler la Table pour l'année 2021-2022.
- ✓ Réunir les acteurs du secteur forestier pour qu'ils arriment leurs préoccupations en lien avec l'approvisionnement forestier.
- ✓ Réunir les porteurs des préoccupations N° 231, 233 et 234, portant sur l'enjeu de la biodiversité, afin de clarifier la position de chacun.

Un échéancier de réalisation est dévoilé aux membres. Celui-ci leur sera transmis à la suite de cette rencontre.

c) Comité Paysage

Aucune séance de travail du comité Paysage n'a eu lieu. Le MFFP poursuit ses essais d'analyse Paysage sur les sites linéaires protégés par l'entente.

8. Divers

Lettre du RLTP adressée au ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles

Le RLTP a rédigé une lettre qui s'adresse au ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, qui concerne le dossier des abris sommaires. M. Dwight Gauthier demande à diffuser le document auprès des organismes de la Table GIRT. Avant de procéder, la coordonnatrice invite M. Gauthier à lui envoyer ladite lettre. Elle rappelle qu'aucune démarche politique ne doit être associée à la Table GIRT.

Proposition d'une rencontre avec Ressources FALCO

M. Gauthier propose à la Table de rencontrer Mme Marilyne Gagnon, responsable de l'environnement, de Ressources Falco. Cette suggestion n'est pas retenue par les membres de la Table. Cependant, plusieurs insistent sur l'importance d'avoir un représentant du secteur minier à la Table GIRT.

Plan directeur de l'eau du lac Opasatica

Mme Laurence Dupuis informe les membres de la signature d'une entente morale, avec notamment l'Association des riverains du lac Opasatica, lors d'une conférence de presse tenue le 8 décembre dernier, en guise d'engagement pour mettre en œuvre le plan d'action du PDE. Mme Dupuis évoque que le comité consultatif du lac Opasatica avait pour mandat d'élaborer le plan d'action pour la protection du plan d'eau ainsi que pour la réserve de biodiversité.

Travaux d'Hydro-Québec aux barrages de Rapide-7 et Rapide-2

Bien que les barrages de Rapide-7 et de Rapide-2 soient localisés sur le territoire de l'UA 083-51, la coordonnatrice avise les membres que des travaux majeurs de réfection de ces infrastructures seront réalisés par Hydro-Québec dans un proche avenir. Dans son désir d'informer et de consulter les acteurs du milieu, Hydro-Québec communiquera avec de nombreux organismes dont l'OBVT, les entreprises forestières, l'ACPRN, l'ATRN, le RLTP, les Premières Nations et les Clubs VHR.

Prochaine rencontre de la Table GIRT

La prochaine rencontre aura lieu le 27 janvier 2021, par visioconférence, et portera essentiellement sur la SPBR.

9. Levée de la rencontre

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 h 23.

Note 4 : L'ensemble des questions et commentaires émis par les membres de la Table GIRT peuvent être consultés en annexe 2.

ANNEXE 1

Secteurs en consultation, PAFIO entente de délégation 1042, hiver 2021

- Secteur Lanaudière (Destor) : opérations de récolte;
- Secteur mine Gallen (Lac-Dufault) : retour en consultation après cinq ans/présence de sentiers de véhicules hors route (VHR);
- Secteur Brasseur Ouest (McWatters): retour en consultation après cinq ans/plan de récupération lié à la TBE;
- Secteur Rang Lafrenière (Arntfield) : retour en consultation après cinq ans, mais sous un autre modèle/coupe progressive irrégulière (CPI), car secteur difficile à harmoniser en raison de la présence d'un ravage de cerfs de Virginie;
- Secteur Pierres du Nord (Montbeillard) : CPI pour l'été prochain/chemins existants/approvisionnement en gravier à proximité;
- Secteur Petit lac Bellecombe (Bellecombe) : coupe de protection et régénération des sols (CPRS) pour deux hivers consécutifs;
- Secteur Royer (Bellecombe) : préparation de terrain;
- Secteur Beauregard (Bellecombe) : CPRS avec possibilité de rétention de bouquets;
- Secteur Roger (Bellecombe) : chantier d'hiver/plan de récupération lié à la TBE/ présence d'un grand nombre d'abris sommaires/possibilité d'utiliser les chemins existants sur le territoire de l'UA 082-51;
- Secteur Rollet Sud (Rollet) : retour en consultation après cinq ans/sentier de motoneige/ligne de gaz naturel Énergir/canal du ministère des Transports du Québec (MTQ).

ANNEXE 2

Questions et commentaires émis par les organismes de la Table GIRT de Rouyn-Noranda

POUR CONSULTATION

Point du MFFP : Présentation des modifications au PAFIO, UA 082-51, et consultation publique hiver 2021

Questions et commentaires :

Tavaux non commerciaux :

Q : Le massif qui englobe les monts Bourniol ne doit-il pas être exempt de travaux forestiers pour les 2 prochaines années? Est-ce que les travaux de débroussaillage peuvent être réalisés dans un tel massif?

R : Il semblerait que les travaux de débroussaillage soient permis. Une validation sera effectuée à cet effet.

Q : Est-ce que tous les travaux non commerciaux sont effectués à la suite ou à proximité de travaux commerciaux, où des chemins forestiers sont déjà entretenus ? Y a-t-il des dépenses additionnelles liées à des travaux de préparation mécanique des sols et à l'entretien des chemins ?

R : Dans la mesure du possible, ces travaux sont réalisés à proximité de chemins existants déjà entretenus dans le cadre de travaux commerciaux. Cependant, il y a tout de même des enjeux de remise en production. Par exemple, si un chantier d'hiver à dominance de résineux présente des secteurs mal régénérés, il se peut que nous ayons à faire des dépenses supplémentaires pour y avoir accès.

Q : Y a-t-il une priorisation des travaux non commerciaux dans les secteurs dédiés aux aires d'intensification de la production ligneuse (AIPL)?

R : Oui. Dès que la coupe est effectuée, on remet en production. Lorsque les AIPL sont planifiées, les sites les plus riches et productifs sont identifiés. Dès que la coupe est réalisée, on vise à remettre en production afin de s'assurer d'avoir le maximum de densité d'arbres qui poussent dans ces secteurs. Ceci implique de les suivre plus régulièrement. Donc, oui, la priorité va aux AIPL, mais il y a aussi des aménagements dans les autres secteurs pour garantir une remise en production complète des territoires de coupes.

Q : Combien reboise-t-on en terme de pourcentage de superficies récoltées pour l'UA 082-51, annuellement ?

R : 40 % des superficies récoltées sont reboisées.

Tavaux commerciaux :

Q : Y a-t-il une priorisation des travaux commerciaux dans les secteurs dédiés aux AIPL ?

R : Ces temps-ci, les travaux commerciaux sont essentiellement axés sur le plan de récupération lié à la TBE.

Points d'information de la foresterie, Ville de Rouyn-Noranda

POUR CONSULTATION Présentation des modifications au PAFIO, entente de délégation 1042 (lots intramunicipaux), et consultation publique hiver 2021

Questions et commentaires :

Q : Est-ce possible d'avoir la superficie de chaque secteur en consultation ?

R : Non, pas encore. Il est trop tôt.

Q : La limite privée empiète sur la récolte. N'y a-t-il jamais eu de commentaires à cet effet ?

R : Une bande de forêt d'une largeur de 10 mètres est laissée en place, aux limites des propriétés privées. Il arrive parfois que ce soient les travaux de récolte des propriétaires privés qui empiètent sur les lots intramunicipaux. Ces détails sont analysés à l'étape de la planification fine.

C : À l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de l'Abitibi, il est suggéré de mettre en place des ententes de bon voisinage. Ce n'est pas une obligation néanmoins.

Q : Secteur Lanaudière : Est-ce qu'il s'agit d'un secteur rentable ?

R : Oui, mais en chantier d'hiver.

Présentation de l'Organisme de bassin versant du Témiscamingue, M. Yves Grafteaux

Questions et commentaires :

Q : Le financement de l'OBVT est-il récurrent ? Provient-il du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) ?

R : Le financement provient effectivement du MELCC. Annuellement, l'OBVT bénéficie d'un financement d'environ 200 000 \$, ce qui permet de pouvoir compter sur une équipe permanente.

Q : Le PDE est-il révisé aux cinq ans ou annuellement ?

R : Certaines sections du PDE sont mises à jour annuellement.

C : L'OBVT est d'un grand soutien pour les associations riveraines dans l'élaboration et l'implantation de leur PDE et des autres actions liées à la gestion de l'eau.

Divers

Travaux d'Hydro-Québec aux barrages de Rapide-7 et Rapide-2

Questions et commentaires :

C : L'OBVT dénonce le fait que le projet soit présenté comme s'il n'y avait aucun impact sur la faune. C'est pourquoi il a invité Hydro-Québec à discuter avec les acteurs de l'eau afin de trouver des points d'intérêt communs, notamment en ce qui concerne les espèces qui sont menacées sur le territoire visé par les travaux. C'est le cas de la population d'esturgeons dont l'habitat est grandement perturbé par la présence de barrages.